

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice (5 places) modèle 1BN47 ou 1BN69 *)	CH 0333 60
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Caprice 1BN47 ou 1BN69" et " sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1N47L.." ou "1N69L.." devant le No du châssis		
N° du châssis	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	"L" à droite, latéralement sur le bloc, derrière la lère bougie (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
	1N47L71 118709/1N69L71 114331	Signes fixes dans code du type	1N..L.. 1BN..
Chassis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3	Entretien	sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues		
	AR= limiteur AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée		
Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **)	Rétroviseur	intérieur + gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte c.v.		
Nombre de places	5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		5385	Empattements 2945
Largeur		1950	
Hauteur	1430/	1480	Vole av 1570 ar 1550
Porte à faux	lat		Voles av ar
	av	990	ar
	ar	1450	Braquage g 12200 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Moteur	CHEVROLET Type V8-350 4bbl(L)		
Marque	V		
Construction	B		
Carburant	eau		
Refroidiss.	101,60		
Alésage	5730		
Cylindrée	170 SAE-net		
Puissance en CV	75 dB/A à 1/min 3800		
Bruit	1 = 540x290x130 mm		
Silencieux	ECE-15 *		
Mesure des gaz	OCR, annexe 8, chiffres 3+4 = D		
Déparasitage			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1015	815	1830
Charge utile	110	240	350
Poids total	1125	1055	2180
Garantie fabr.	2344		
Dimens. pneus	GR 70 - 15	GR 70 - 15	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,8	R / 1,8	voir
Charge	1300	1300	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 178 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	1696		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble	-		
Poids remorquable testé	-		
Vitesse maximale selon le constructeur	178 km/h		
Vitesse maximale testée	-		

9) Equipement
 Feux de route 4/ SEALED BEAM DOT H., GUIDE 1A + 2A
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM DOT H., GUIDE 2A
 Feux de position IP 77 GUIDE IB DOT
 Feux rouges DOT A(2)I(2)S(2) T 77 GUIDE IB
 Feux stop DOT A(2)I(2)S(2) T 77 GUIDE IB
 Clignoteurs av voir feux posit. AP2 77 KBC ar voir feux rouges
 Catadioptres av AV/ AP2 77 KBC ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av | ar 7 CM IB 2
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ sous le couvercle du coffre
 Essuie-glace 2/ balais avec 3ème lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY F + D
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du Voiture de tourisme
 véhicule
 Marque et type CHEVROLET Caprice
 Homologation
 N° CH 0333 60
 Carrosserie limousine
 Places total 5 avant 2
 Poids à vide 1830 Carburant B
 Charge utile 7 CV-impôt 29,18
 Poids total 2344 Cylindrée 5720

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Modèles : 1BN47 = Coupé 2 portes
 1BN69 = Limousine 4 portes
- ** Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur le montant de la porte.
- *** Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon CCE, art. 23, al. 3bis.
- + Variante de pneus : GR 78 - 15 B AV 1300 (1,8) AR 1300 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 178 km/h
 FR 78 - 15 B 1270 (2,0) 1270 (2,0) 178 km/h
 205 HR 15 1210 (2,0) 1260 (2,1) 210 km/h
 225/70 HR 15 1230 (2,0) 1230 (2,0) 210 km/h

9) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- l'espace entre les clignoteurs AR n'atteint pas 600 mm; les compartiments intérieurs des feux rouges/stop/clignoteurs doivent être débranchés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème modifié sur le capot peut être admis (anneau entourant la figurine).

A noter dans le permis de circulation:

102 - Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Remplace FN CH 0333 60 du 15.11.76
 Addition d'un modèle

Lieu et date de l'homologation

Studen, 15.11.76 / 13.12.76

Homologation fédérale des types de véhicules